

De l'éducation du chien... et de son maître

Un métier d'utilité publique : éducateur canin

Emmanuelle Lambrey

La question de l'éducation canine en regard de la problématique urbaine

Le chien urbain est de compagnie, il est même très souvent considéré comme un membre à part entière de la famille occidentale. Il n'en a pas toujours été ainsi, car ce fut longtemps un luxe d'aristocrate que de posséder et d'entretenir un animal de compagnie – ces ravissants petits chiens « manchons » et ces élégants lévriers peints aux côtés des rois et des nobles par Vélasquez, Watteau ou encore Goya. Si les clubs d'amateurs se créent au cours du XIX^e siècle (notamment pour guider l'évolution des races), le chien de compagnie ne se popularise véritablement qu'à partir des années 1950, à la faveur de la prospérité d'après-guerre et de l'émergence du modèle familial américain. Dès lors, le « chien des villes » devient l'objet de toutes les attentions - contrairement au « chien des champs » utilitaire, qui suscite moins de sentiments -, motivant durant les années 1960-1970 le développement des cliniques vétérinaires et de spécialités médicales adaptées à la physiologie canine (en ophtalmologie, cardiologie, troubles psychiques, etc.), ainsi que l'essor du *Petfood*, l'alimentation industrielle des animaux de compagnie. La présence d'un chien auprès d'une personne, au sein d'une famille, on le sait, peut être très enrichissante, ne serait-ce que par l'affection que ce compagnon est capable d'apporter. Cependant, cette relation homme / chien, parce qu'elle est aussi instrumentalisée par les modes et les médias, souffre de dérives : d'aucuns qualifieront de ridicules, voire même d'indécents, les vêtements haute couture et les fragrances haute parfumerie pour chiens, les layettes pour chiots, les laisses et colliers sertis de diamants, les réceptions canines, les chiens héritiers de la fortune de leurs maîtres (dans les pays de droit anglo-saxon), etc., ou d'effrayant, le pitbull

comme signe extérieur de puissance, entraîné à l'attaque. Plus proche des préoccupations des citadins, ce problème de « délinquance canine », mais aussi celui, plus banal, des déjections jonchant les trottoirs ou les pelouses de parcs, renvoient au sens même que l'on peut donner à la présence des chiens en ville.

Le développement de la ville a favorisé le rapprochement de l'homme et du chien, or, dans cet ensemble d'espaces restreints, le territoire de l'un et le territoire de l'autre se recourent presque partout. La question typiquement urbaine du « savoir-vivre ensemble » se pose réellement en regard de cette cohabitation homme / chien désirée par les uns, subie par les autres. L'urbanité, cette qualité par définition propre à l'homme de la ville soucieux du respect d'autrui, a sans aucun doute besoin d'une bonne révision des principes d'éducation des chiens et de leurs maîtres – en cela, les découvertes très instructives des éthologues et des comportementalistes permettent de balayer les idées préconçues et de montrer les fondements d'une relation homme / chien adaptée. La définition de la place occupée par chacun des deux partenaires s'opère au sein même de l'espace domestique et se prolonge à l'extérieur, dans l'espace public ; on peut donc entrevoir pourquoi « la place du chien en ville, c'est d'abord celle du chien dans son foyer », et pourquoi les principes de l'éducation canine qui régissent le « savoir-vivre ensemble » d'un maître avec son chien, peuvent aussi orienter le « savoir-vivre ensemble » des propriétaires de chiens avec leurs comparses, ceux qui dénoncent les désagréments, les nuisances, voire même l'insécurité, liés à la présence canine en ville.

Dressage ou éducation ?

Si l'on parle plutôt d'« éducation » que de « dressage », c'est que le regard sur l'animal, d'une manière générale, a changé : la question relative aux droits des animaux sera d'ailleurs probablement l'une des grandes questions éthiques du XXI^e siècle (voir le dossier du *Figaro magazine* du 3 et 4 janvier 2004, « Les animaux ont-ils des droits ? »). Il semble qu'avec le mot « éducation » soit exprimée la volonté de respecter l'animal et d'améliorer sa condition, tandis que le mot « dressage » évoque davantage une forme d'asservissement – en Allemagne, le domptage des animaux de cirque est vivement critiqué au point qu'une loi pourrait être votée afin d'interdire la présence de certains animaux sauvages sous les chapiteaux. Du point de vue des comportementalistes, dresser un chien consiste en fait à modifier profondément son comportement de façon à obtenir un service précis (le gardiennage par exemple). En éduquant un chien, on n'en cherche pas moins à maîtriser ses instincts sauvages pour que soit possible la cohabitation

avec l'homme, et parfois à l'amener aussi à remplir une fonction utile, comme l'assistance aux handicapés moteur. Dressage ou éducation, les résultats semblent donc proches quand le chien est conditionné à des tâches spécifiques, auquel cas on préférera parler de « formation » du chien, d'« éducation spécialisée ». Mais le terme d'« éducation » ouvre aussi, en retour, la perspective d'une éducation de l'homme par rapport à l'animal, ce que ne suppose pas le dressage, univoque par rapport à l'apprentissage. De fait, l'éducation du chien de compagnie en particulier requiert les compétences de professionnels qui savent l'art et la manière de canaliser des instincts hérités du loup et apprennent comment appliquer en famille les règles de vie établies dans les meutes – car le chien est, à l'origine, un loup, quelque soit son aspect, et donc sa race, du chihuahua (le plus petit) au lévrier irlandais (le plus grand), en passant par le mastiff (le plus gros) et le labrador (dont on dit communément que c'est « un gentil chien »).

L'éducation pour socialiser le chien : la connaissance et la pratique des règles de la « famille-meute » et des usages de la société urbaine

Le chien est omniprésent dans la société occidentale contemporaine, et en particulier dans la ville, mais cela ne signifie pas pour autant que nous soyons à l'aise dans la manière de conduire cette cohabitation homme / animal : pour l'individu, gérer un chien n'est pas inné car le comportement canin est très différent du comportement humain. Autrement dit, prendre un chien nécessiterait aussi de comprendre ce qu'est réellement cet animal, connaître les règles de vie et les motivations qui lui correspondent véritablement. Il y a donc là un paradoxe : le chien est certainement l'animal le plus anciennement domestiqué (les hommes auraient commencé par recueillir des portées de louveteaux orphelins, il y a 12.000 ans), mais les maîtres ignorent sa nature profonde. Cette méconnaissance du chien, fréquemment doublée d'anthropomorphisme, entretient des malentendus (par exemple, le chien perçu comme égal ou double de l'homme) – malentendus à l'origine de la plupart des problèmes (souillures, dégâts, aboiements, morsures, etc.). Celui des agressions est assez édifiant : ce n'est pas la race mais bien l'environnement, à savoir les conditions d'élevage et le mode d'éducation, qui entraîne des troubles du comportement chez le chien,

notamment la dérégulation de l'autocontrôle de la morsure. Certes, la génétique peut être en cause dans certains cas (il existe des lignées de chiens agressifs) ou encore la maladie (dysendocrinies, troubles organiques douloureux comme l'arthrose, etc.), mais la majorité d'entre eux s'explique par une éducation inappropriée - et cela sans aller jusqu'à dresser spécifiquement un animal à l'attaque, car l'ignorance même du comportement canin (et de la psychologie canine) induit les erreurs pouvant conduire à des réactions agressives.

✓ Chacun sa place

Le chien, comme le loup, est un animal de meute qui reconnaît un chef. La présence d'autres congénères le rassure, mais il fonctionne selon une hiérarchie établissant un animal dominant et des dominés : s'il est dominant, c'est lui qui contrôle l'espace, la nourriture, la reproduction et les contacts (par le jeu, par exemple).

En famille, **la hiérarchie qui s'installe entre le chien et l'homme place le maître en situation de dominant à l'intérieur du groupe**. Or, un chien qui cherche à dominer et auquel on laisse les prérogatives d'un dominant présente des risques pour l'entourage. Ainsi,

pour éviter les conflits, voire les agressions, il est nécessaire d'établir une relation claire entre l'homme qui est le N°1 et l'animal qui est le N°2 : le chien mange après son maître ; dort dans un endroit sans signification territoriale ; ne doit pas refuser les contacts qu'il n'initie pas...

✓ **Race et agressivité**

Les comportementalistes rappellent pour leur part que la race du chien et son comportement ne sont pas intimement liés, et que de fait, les lois, telles celles du 6 janvier 1999 par rapport aux chiens dits « dangereux », stigmatisent à tort des races particulières. **Chaque race de chien présente de grandes qualités, mais aucune n'est parfaite ; c'est l'individualité de l'animal qui compte ainsi que le travail du maître qui affine ses qualités et en fait un véritable compagnon de l'homme.**

Pour Valérie Dramard, vétérinaire comportementaliste, le seul élément fondamental lié à la génétique qui influe sur la dangerosité de l'animal est sa taille (et son poids), puisqu'elle conditionne sa force physique. Afin de prévenir les réactions agressives du chien, elle préconise en particulier les règles de bonne conduite que les parents doivent appliquer dans la gestion de la relation enfant / animal : elles maintiennent le chien à sa place de dominé et apprennent à l'enfant le respect du chien, la connaissance de ses besoins, de ses émotions, de ses limites.

✓ **Education pour une meilleure cohabitation**

« En chaque chien sommeille le loup », c'est l'adage auquel souscrivent aussi deux éducateurs canins lyonnais, Marc Meunier et André Roig qui ont, l'un et l'autre, créé leur

propre école d'éducation pour chiens (respectivement « Entre chien et Lyon » et « Dog's cool[®] »). Forts de leur expérience personnelle et des connaissances apportées par les éthologues et les comportementalistes, ils proposent une éducation canine qui insiste sur le positionnement hiérarchique du chien. Leur démarche est significative à la fois de cette meilleure connaissance du comportement canin (de la part des professionnels) et d'une évolution de la demande des urbains : André Roig a mis en place une école « Baby's cool » (pour les chiots de 2 à 6 mois) et une école « Junior's cool » (à partir de 6 mois), pratique l'agility (l'éducation physique et sportive du chien sur parcours de sauts d'obstacles), dispense aussi des cours réservés aux adolescents de 9 à 16 ans, etc. ; Marc Meunier, travaille plus particulièrement à domicile, aide les maîtres à corriger les mauvaises habitudes prises par le chien dans son foyer ; tous deux proposent des séances en milieu naturel mais aussi en ville pour confronter le chien à des situations propres au milieu urbain (rues passantes, parcs avec enfants, cyclistes ou joggers, etc.). **La cohabitation de l'homme et du chien en ville a peut-être des chances de s'améliorer avec l'émergence de ce métier d'« éducateur canin urbain », bien placé pour intervenir concrètement auprès des « citoyens-proprétaires ».** L'éducation des maîtres à la compagnie d'un chien, si elle n'est pas intégrée de façon systématique aux pratiques citadines, est en tout cas habituelle, voire obligatoire, quand il s'agit de personnes atteintes d'un handicap : la passation d'un chien d'assistance pour handicapé moteur ou d'un chien-guide d'aveugle n'est en effet possible que si le futur maître a été formé à la gestion de son animal.

L'éducation pour conditionner le chien : l'apprentissage d'une fonction utile

Depuis sa domestication, le chien a tenu tous les rôles imaginables : chien de chasse, chien de berger, chien de traction, chien de garde, chien de guerre, chien de recherche... Son utilisation a parfois été déplorable – les dobermans et les bergers allemands portent encore l'image effrayante des chiens d'attaque dressés pendant la seconde guerre mondiale par les nazis – mais orientée à bon escient, elle s'est avérée être très précieuse. Les résultats obtenus notamment dans le dressage du chien à l'assistance montrent toute la portée des capacités cognitives de cet animal. S'il ne peut en aucun cas la prendre en charge, **il est un bon auxiliaire de la personne handicapée moteur ou aveugle dont il facilite la vie quotidienne mais aussi l'intégration sociale, car sa présence favorise les contacts avec l'extérieur.**

L'Association Nationale d'Education des Chiens d'Assistance pour Handicapés (ANECAH) et les écoles de chiens-guides d'aveugles affiliées à la Fédération Nationale des Associations de Chiens-Guides d'Aveugles (FFAC) remettent gratuitement aux personnes concernées des chiens sélectionnés et formés par leurs soins. Dans un cas comme dans l'autre, les chiens sont conditionnés à une fonction précise : les éducateurs de l'ANECAH leur apprennent à exécuter des déplacements et des mouvements particuliers (marche à hauteur du fauteuil, marche à reculons devant le fauteuil, maintien d'une position donnée), ainsi que 53 commandes adaptées à l'univers quotidien, intérieur et extérieur, d'un handicapé en fauteuil roulant (ramasser et rapporter des objets ; ouvrir des portes d'entrée et de placards ; effectuer une transaction avec un commerçant ; aller chercher un téléphone sans fil ; aboyer sur

commande pour alerter l'entourage, etc.) ; à l'Ecole des Chiens-Guides d'Aveugles, ils intègrent les réflexes qui vont permettre de franchir toutes les difficultés que posent les déplacements en extérieur à un non-voyant (marcher à gauche de son maître ; aller tout droit sur un trottoir ; s'arrêter et s'asseoir au bout d'un trottoir ; attendre l'ordre de son maître pour traverser une rue ; éviter des obstacles au sol et en hauteur, etc.).

Corrélativement à la complexification de la ville, les chiens sont désormais formés à anticiper toutes sortes d'embûches et à affronter des espaces extrêmement codifiés et très stressants (avec ascenseurs, escalators, tapis roulants, portes automatiques, etc.). Le « travail de nuit » a aussi été introduit dans la formation des chiens-guides, afin de les préparer aux trajets de nuit avec leurs odeurs et leurs bruits particuliers, leurs zones d'ombres, etc. Mais cette évolution est liée aussi à la polyvalence des personnes handicapées qui travaillent, ont des loisirs, voyagent... et ont donc besoin de chiens plus performants. De fait, les éducateurs canins insistent davantage sur l'obéissance du chien qui doit pouvoir accompagner son maître partout. Enfin, l'évolution de l'éducation du chien d'assistance a, elle aussi, bénéficié des apports des comportementalistes qui ont incité à **développer l'esprit d'initiative** chez le chien, plutôt que de l'enfermer dans un conditionnement dur, ou encore à **communiquer avec lui**, plutôt que de fonctionner uniquement sur l'interdit.

Remarquons que cette éducation spécifique est bilatérale dans la mesure où la personne handicapée moteur ou aveugle apprend, au cours d'un stage, à conduire son chien et à entretenir son savoir-faire.

Qu'elle adaptation peut-on faire de ce guidage des chiens d'utilité pour la conduite des chiens de compagnie ?

On le voit, les chiens d'assistance et les chiens-guides sont particulièrement bien éduqués à l'accompagnement des humains en milieu urbain. Mais à l'échelle de l'ensemble des possesseurs de chiens, faudrait-il envisager un

« permis pour chiens » inspiré du permis de conduire, qui autorise au terme d'un certain nombre de leçons spécifiques une personne à posséder un chien si elle est apte à le gérer en toutes circonstances ?

Sensibiliser et former les maîtres pour une meilleure gestion de l'animal citadin au quotidien, y compris pour le respect des règles d'hygiène et de propreté

L'impact réel des campagnes de communication contre la malpropreté urbaine est difficile à estimer ; outre des affiches, elles devraient proposer aux propriétaires de chiens des échanges directs avec des éducateurs canins. Des expériences existent déjà dans ce sens en France : ainsi, le Conseil général des Hauts-de-Seine a fait intervenir des professionnels plusieurs dimanches des mois de septembre et d'octobre 2003 dans des parcs départementaux afin qu'ils dispensent des conseils pratiques. Sur le territoire du Grand Lyon diverses propositions en provenance des possesseurs de

chiens, des vétérinaires et des assistants vétérinaires, des éducateurs canins, des agents de voirie... émergent :

- ✓ Cours d'éducation canine en des lieux publics passants (places, parcs, rues) ;
- ✓ Séminaires tout public dans des parcs très fréquentés tels que le Parc de la Tête d'Or ;
- ✓ Rencontres-discussions autour du chien ;
- ✓ Sorties urbaines collectives hebdomadaires ;
- ✓ Nouveaux aménagements pour parcours ludiques, etc.

A lire :

- ✓ Cyrulnick B., 1998, *Si les lions pouvaient parler. Essai sur la condition animale*, Denoël, Paris
- ✓ Dramard V., 2002, « Les bonnes conduites entre l'enfant et l'animal : pour vivre bien en famille avec son chien et son chat », in *Les Cahiers de l'enfance et de l'adolescence*, n°17, pp.14-18
- ✓ Kern, 2002, « Les relations entre l'enfant et le chien, paire ou impair ? », in *Les Cahiers de l'enfance et de l'adolescence*, n°17, pp.20-22
- ✓ Kieffer J.-P., 2002, « L'agressivité des chiens. Aspects comportementaux. Cadre réglementaire et législatif », in *Les Cahiers de l'enfance et de l'adolescence*, n°17, pp. 8-10
- ✓ Pageat P., 1999, *L'homme et le chien*, Odile Jacob, Paris, 377 p.
- ✓ Traverson M., 1992, *La vie privée des animaux de compagnie*, Albin Michel, Paris